



Alerte en fiscalité canadienne

Faits saillants du budget de l'Alberta 2018-2019

Le 22 mars 2018

Le ministre des Finances, Joe Ceci, a présenté le budget 2018-2019 de l'Alberta aujourd'hui, intitulé *A recovery built to last* (Une reprise à effet durable). Le budget met l'accent sur les trois piliers suivants : la diversification de l'économie, la protection des services publics et le retour à l'équilibre budgétaire en 2023-2024.

Voici un résumé des faits saillants de ce budget.

Perspectives budgétaires et économiques

En 2018-2019, les revenus devraient s'élever à 47,9 milliards de dollars, et les dépenses à 56,2 milliards de dollars, laissant ainsi un déficit de 8,3 milliards de dollars. Un ajustement au titre du risque d'un montant additionnel de 500 millions de dollars, qui vise à amortir l'effet de la volatilité des prix des produits de base, porte le déficit total estimatif pour 2018-2019 à 8,8 milliards de dollars.

Le budget prévoit que le déficit diminuera au cours des prochaines années et que la province générera un surplus de 700 millions de dollars en 2023-2024.

Les dépenses en 2018-2019 devraient augmenter de seulement 234 millions de dollars par rapport à 2017-2018. Les contraintes relatives aux dépenses s'expliquent en grande partie par une baisse importante des subventions d'investissement, qui devraient diminuer d'un peu plus de 2 milliards de dollars. Cette baisse est contrebalancée par une hausse d'environ 1,4 milliard de dollars des frais d'exploitation, une hausse de 500 millions de dollars des dépenses opérationnelles liées au plan de leadership climatique, et une augmentation de 566 millions de dollars des coûts de service de la dette, dont le total devrait atteindre 1,9 milliard de dollars en 2018-2019.

Les projections incluent une augmentation des revenus provenant de la taxe sur le carbone de 146 millions de dollars en 2020-2021 en raison du prix du carbone de 40 dollars la tonne imposé par le gouvernement fédéral qui entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2021.

On prévoit que les revenus tirés de la taxation du cannabis se chiffreront à 26 millions de dollars en 2018-2019, pour passer à 99 millions de dollars en 2020-2021.

Prévisions du prix des ressources

Les ressources, en particulier le pétrole et le gaz, demeurent des moteurs importants de revenus pour la province. Les projections en matière de revenus contenues dans le budget sont fondées sur certaines estimations du prix des produits de base, ainsi que sur des hypothèses liées aux taux de change. Le tableau suivant présente les estimations du prix du West Texas Intermediate ainsi que les prévisions du prix du groupe Évaluation des ressources et services-conseils de Deloitte, au 31 décembre 2017, comme point de référence.

	Estimations du budget	Prévisions de Deloitte¹
2019	59,00 \$	58,65 \$
2020	60,00 \$	62,40 \$
2021	63,00 \$	69,00 \$

En plus de la hausse prévue des prix, on s'attend à ce que la production de bitume brut augmente pour passer d'environ 3,1 millions de barils par jour à 3,5 millions de barils par jour en 2020-2021.

On prévoit qu'une variation de 1 dollar du prix du West Texas Intermediate aurait une incidence de 265 millions de dollars sur les revenus.

1. Au 31 décembre 2017. Les prévisions des prix du groupe Évaluation des ressources et services-conseils de Deloitte devraient être mises à jour et publiées après le 31 mars 2018.

Mesures visant l'impôt des particuliers

Aucun changement important à l'impôt des particuliers n'a été annoncé.

Mesures fiscales pour les entreprises

Le budget annonce le crédit d'impôt pour les médias numériques interactifs, qui représente un investissement annuel de 20 millions de dollars d'ici 2020-2021. Ce crédit devrait être entièrement remboursable, offrant un remboursement de 25 % des coûts de main-d'œuvre admissibles après le 1^{er} avril 2018. Le crédit pourrait être plus élevé de 5 % grâce à une bonification liée à la diversité et à l'inclusion, si les travailleurs font partie de groupes sous-représentés. D'autres détails seront publiés à une date ultérieure; toutefois, le crédit devrait être alloué en fonction d'un système d'application qui sera lancé à l'été 2018.

Aucune autre mesure fiscale importante pour les entreprises n'a été annoncée.

Autres mesures

D'autres mesures fiscales ont été annoncées dans le budget :

- Un montant annuel de 60 millions de dollars est affecté au crédit d'impôt pour les investisseurs de l'Alberta et au crédit d'impôt à l'investissement en immobilisations, qui sont tous les deux prolongés jusqu'en 2021-2022.
- Une bonification du crédit d'impôt pour les investisseurs de l'Alberta est prévue. Les particuliers et les sociétés auront droit à un crédit additionnel de 5 % (portant ainsi le crédit d'impôt total à 35 %) lorsqu'ils feront des investissements dans des entreprises admissibles répondant à certains critères en matière de diversité et d'inclusion. Le montant maximal pouvant être réclamé par un particulier au titre du crédit d'impôt demeure de 60 000 dollars par année. Les critères concernant le crédit bonifié seront annoncés ultérieurement.

Plusieurs engagements importants ont été annoncés dans le budget à l'égard de mesures autres que fiscales. Mentionnons notamment ce qui suit :

- À partir de 2019-2020, un montant de 1 milliard de dollars réparti sur huit ans sera affecté à la valorisation partielle du bitume provenant des sables bitumineux. Le montant devrait être octroyé notamment sous forme de garanties d'emprunts, de subventions ou d'autres mesures. Le financement vise à soutenir la construction de deux à cinq installations de valorisation partielle.
- Des crédits de redevances de 500 millions de dollars seront accordés pour amorcer la deuxième phase du programme de diversification des produits pétrochimiques visant essentiellement à favoriser l'accès aux liquides de gaz naturel.
- Un montant de 500 millions de dollars sera octroyé dans le but de créer un programme d'infrastructures des matières premières des produits

pétrochimiques qui encouragera la mise sur pied de projets intermédiaires d'extraction des liquides de gaz naturel.

- Au cours des cinq prochaines années, 3 000 nouveaux espaces technologiques de niveau postsecondaire seront aménagés pour favoriser les secteurs des technologies, des sciences de la vie, des technologies propres et de l'innovation dans le domaine de la santé.

Pour obtenir plus d'informations, veuillez consulter le [site web du ministère des Finances](#).

Votre équipe de spécialistes :

Bureau national

Fatima Laher

Leader, Clients et secteurs, Fiscalité
Tél. : 416-601-6570

Albert Baker

Leader national de la politique fiscale
Tél. : 416-643-8753

Ouest du Canada

Markus Navikenas

Leader régional, Fiscalité
Tél. : 403-267-1859

Alberta

Matt McMillan

Associé, Fiscalité
Tél. : 780-421-3663

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.
La Tour Deloitte
1190, avenue des Canadiens-de-Montréal, bureau 500
Montréal (Québec) H3B 0M7
Canada

Ce document est publié par Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. à l'intention des clients et amis du Cabinet et ne doit pas remplacer les conseils judicieux d'un professionnel. Aucune mesure ne devrait être prise sans avoir consulté préalablement un spécialiste. Vous utilisez le présent document à vos propres risques.

Deloitte offre des services dans les domaines de l'audit et de la certification, de la consultation, des conseils financiers, des conseils en gestion des risques, de la fiscalité et d'autres services connexes à de nombreuses sociétés ouvertes et fermées dans de nombreux secteurs. Deloitte sert quatre entreprises sur cinq du palmarès Fortune Global 500^{MD} par l'intermédiaire de son réseau mondial de cabinets membres dans plus de 150 pays et territoires, qui offre les compétences de renommée mondiale, le savoir et les services dont les clients ont besoin pour surmonter les défis d'entreprise les plus complexes. Pour en apprendre davantage sur la façon dont les quelque 264 000 professionnels de Deloitte ont une influence marquante – y compris les 9 400 professionnels au Canada –, veuillez nous suivre sur [LinkedIn](#), [Twitter](#) ou [Facebook](#).

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l., société à responsabilité limitée constituée en vertu des lois de l'Ontario, est le cabinet membre canadien de Deloitte Touche Tohmatsu Limited. Deloitte désigne une ou plusieurs entités parmi Deloitte Touche Tohmatsu Limited, société fermée à responsabilité limitée par garanties du Royaume-Uni, ainsi que son réseau de cabinets membres dont chacun constitue une entité juridique distincte et indépendante. Pour une description détaillée de la structure juridique de Deloitte Touche Tohmatsu Limited et de ses sociétés membres, voir www.deloitte.com/ca/apropos.

Deloitte souhaite offrir sur demande ses publications dans des formats accessibles et des aides à la communication.

© Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. et ses sociétés affiliées.